



RUISSEAUX DU DARD ET DU PRÉLIEUX (Identifiant national : 430020254)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 43489053)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020254, RUISSEAUX DU DARD ET DU PRÉLIEUX. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020254.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 845498°-2161557°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/10/2022

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 43489000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Valzin en Petite Montagne (INSEE : 39290)
- Commune : Boissière (INSEE : 39062)
- Commune : Dramelay (INSEE : 39204)

1.2 Superficie

45,64 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 353

Maximale (mètre): 510

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 43489000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Au sud du département du Jura, la région naturelle de la Petite Montagne se situe entre la plaine de Bresse et le cours de l'Ain. Ce territoire est ainsi dénommé d'après la fréquence des reliefs tourmentés. La structure géologique est constituée de trois faisceaux associés à deux étroites bandes de plateaux, selon une orientation globale nord-sud.

Le ruisseau du Dard et son affluent le ruisseau du Prélieux prennent leur source de part et d'autre de l'éminence sur laquelle est édifiée la tour templière de Dramelay. Ces cours d'eau appartiennent au bassin versant de la Valouse, l'un des deux principaux cours d'eau drainant la Petite Montagne. Le cours amont du ruisseau du Dard est boisé (forêts mélangées de ravin et de pente, hêtraie neutrophile), alors que le ruisseau du Prélieux, bordé d'une ripisylve de type aulnaie-frênaie, s'écoule au sein de prairies mésophiles. Des pelouses mésophiles à sainfoin ou mésoxérophiles à blackstonie perfoliée sur marnes s'étendent localement sur les coteaux. Le cours du ruisseau du Dard est très incrustant, avec des formations tufeuses structurées par des mousses du genre Cratoneuron : un beau cône de tuf s'est notamment formé au niveau de la cascade de la Quinquenoille et l'ensemble revêt un bel attrait paysager, au sein d'une érableiaie de pente.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, aussi divers qu'elle offre de situations physiques. Selon la nature géologique du sous-sol, la topographie, la climatologie et la couverture végétale, on peut ainsi établir une typologie des cours d'eau et définir une zonation amont-aval à laquelle correspondent des peuplements distincts. En tête de bassin, les ruisseaux comme le Dard et le Prélieux se caractérisent par une pente forte, des fonds grossiers et des eaux dont la qualité devrait être optimale, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, ces cours d'eau abritent tout un cortège d'espèces indicatrices qui y trouvent des zones de frayères comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou la salamandre tachetée et le sonneur à ventre jaune. Ils sont également riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (Perlidae, Perlodidae, Chloroperlidae…), d'éphémères (Epeorus, Habrophlebia) et de trichoptères (Odontoceridae, Brachycentridae…).

STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 * Petite Montagne du Jura * et fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en vue de la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune associée. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

D'une manière générale, ces ruisseaux de tête de bassin font trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques dans le lit mineur ou en bordure immédiate, de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses sur le bassin versant.

Le bon état de conservation de ces ruisseaux est lié à la nature de leur bassin versant. Cependant, le caractère karstique du sous-sol confère à ce dernier une grande vulnérabilité en raison de l'infiltration rapide des eaux au travers de failles, dolines ou fissures et de l'absence de filtration par les sols et le sous-sol. La préservation durable de ces cours d'eau passe donc par une maîtrise des rejets sur ce bassin : une attention particulière doit être portée à la réduction des éventuels effluents domestiques en tête de bassin.

La protection réglementaire et la mise en œuvre des actions prévues dans le document d'objectifs Natura 2000 visent à garantir la préservation durable de ce cours d'eau, par ailleurs géré en ruisseau pépinière.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Chute d'eau, cascade
- Lit mineur
- Vallée
- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine privé communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Poissons
- Oiseaux
- Crustacés
- Autre Faune (préciser)

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons - Crustacés 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.322B <i>Mesobromion du Jura français</i>		Informateur : Gaden J.-L.		2005 - 2005

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>				
	54.12 <i>Sources d'eaux dures</i>				
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	24.12 <i>Zone à Truites</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

34322B (d) = Onobrychido viciifoliae - Brometum erecti

34322B (d) = Chloro perfoliatae - Brometum erecti

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONEMA				2008 - 2008
Poissons	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Chabot, Chabot commun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CSP et Fédé de pêche du Jura				2003 - 2003

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Poissons	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Durand G., Morillas M. et al.	2001	Situation actuelle de l'écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>) dans le Jura. Inventaire départemental des populations - Année 2001. Fédération du Jura APPMA, CSP brigade 39, Agence Eau RMC, DIREN F-C, 23p. + annexes
	Fédération départementale pêche 39 et ONEMA	2008	Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée dans le département du Jura. DIREN F-C et Agence Eau RMC, 72 p.
	Fédération du Jura pour la pêche et la protection des milieux aquatiques / CSP	2003	Etat de santé de la Valouse et Valouson. Diagnose piscicole. Agence de l'eau rhône méditerranée corse, ADAPEMONT, 47 p. + annexes
	Gaden J.-L.	2005	Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE.
	Gaden J-L	2005	Etude des habitats humides du bassin de la Valouse, du Noeltant et du Ponson. Inventaire faunistique complémentaire. Ecotope, Adapemont, Diren Franche-Comté. 79p. + cartes
Informateur	CSP et Fédé de pêche du Jura	2001	
	CSP et Fédé de pêche du Jura		
	Duflo-Minet C.		
	Gaden J.-L.		
	ONEMA		